

27 MARS 2023

**MAIRIE
de TORCY**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 24/01/2023, complétée les 13/02/2023 et 15/03/2023

N° DP 071 540 23 M0003

Par :	Monsieur TISSIER JEAN PAUL
Demeurant à :	6 IMP DES BLEUETS 71210 TORCY
Sur un terrain sis à :	6 IMP DES BLEUETS 71210 TORCY 540 AH 443 919 m ²
Nature des Travaux :	Construction d'une piscine

Le Maire de la Ville de TORCY

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
Vu les pièces complémentaires fournies en date des 13/02/2023 et 15/03/2023,

ARRETE

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition** sous réserve des prescriptions particulières mentionnées dans les articles suivants :

ARTICLE 2 : La présente décision donnera lieu à la perception de la Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive dont les montants seront notifiés ultérieurement.

ARTICLE 3 : Le demandeur réalisera sa construction en conformité avec la réglementation relative à la sécurité des piscines privées.

ARTICLE 4 : La vidange de la piscine dans le réseau public d'eaux usées est strictement interdit. Elle devra se faire obligatoirement soit dans le réseau public d'eaux pluviales, soit dans le milieu naturel.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt : 24 JAN. 2023

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 30 MARS 2023
et publié, affiché ou
notifié le 5 AVR. 2023

TORCY, le 28 MARS 2023
Le Maire,



Philippe PIGEAD



LE MAIRE, Philippe PIGEAD